



La Municipalité de L'Isle-Verte est à la recherche de candidatures afin de pouvoir le poste de :

COORDONNATEUR DES LOISIRS

TEMPS PLEIN, PERMANENT

RÔLE ET PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

Sous l'autorité du directeur général, le coordonnateur en loisirs est responsable du service des loisirs, de la gestion, de la planification et l'organisation des activités et événements pour bien servir la population et pour maintenir le milieu dynamique.

Il devra entre autre, et non limitativement :

- Planifier, organiser, coordonner les travaux, services courants et projets spéciaux dont il relève
- Assurer une gestion rigoureuse du budget de ses services
- Superviser le travail des gens sous sa responsabilité (employés, entrepreneurs, bénévoles et autres)
- Participer à l'élaboration de demandes d'aide financière
- Assurer de bonnes relations avec les citoyens, gérer les plaintes et requêtes de premier niveau
- Gérer les inventaires et assurer une bonne coordination de l'usage des locaux de la Commission Scolaire
- S'assurer de la mise à jour des plateformes numériques
- Élaborer le contenu des communications concernant ses services (journal municipal, page Facebook, site internet)
- Prendre charge de l'offre de services en loisirs et s'assurer qu'elle réponde aux besoins des diverses clientèles
- Collaborer et soutenir les organismes communautaires et les comités municipaux
- Apporter au besoin, un soutien aux autres collègues de travail

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études collégiales en intervention de loisirs ou expériences pertinentes à l'emploi;
- Aptitudes pour la gestion des ressources humaines et financières (gestion des équipes de travail, gestion des conflits, gestion de projets, etc.);
- Aptitudes pour la planification, la négociation et le service à la clientèle;
- Qualités professionnelles dont : aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation;
- Maîtrise de la suite office et la messagerie et autres logiciels liés à son services;
- Habiletés pour la communication écrite et verbale;
- Leadership et capacité de prise de décisions;
- Tolérance au stress.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce poste est permanent, à temps plein. La rémunération est à négocier en fonction des compétences et de l'expérience de la personne retenue et en conformité avec la politique de rémunération de la municipalité.

La municipalité offre des avantages sociaux compétitifs. La date de début est immédiate ou selon la disponibilité du candidat retenu.

La municipalité souscrit aux principes d'égalité des chances en emploi.

Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature au plus tard le 12 avril 2019 par courriel ou par la poste en utilisant les coordonnées suivantes :

**Comité de sélection – coordonnateur des loisirs
Municipalité de L'Isle-Verte
141, rue St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0**

ou par courriel à : guyberube@lisle-verte.ca

N. B. La forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte.